

Conseil Communautaire
Séance du 29 Septembre 2022

Délibération N° 2022 09 078 : Intercommunalité – Communication des rapports annuels d’activités 2021 pour la compétence « déléguée » afférente à la collecte et au traitement des Ordures Ménagères

L’an deux mille vingt deux, le 29 Septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/09/2022. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	26	Pouvoirs	7	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme TRAPPLER) ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; Mme Dominique MANCEAU (suppléant de Mme Gaultier) ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Claire COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Jérôme LEONARD	Sylvie CHARTIER
Dominique PETER	Galiène COHU
Monique GAULTIER	Suppléante Dominique MANCEAU
Philippe WEHRLE	Hervé RONCIERE
Michelle BOUSSARD	Claude ALLAIRE
Catherine TRAPPLER	Suppléant Pascal CHAPEAU
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Gérard RICHARD	Excusé
Sabrina RAPPART	Excusée
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé
Alain CHEVALLIER	Excusé

Secrétaire de séance : Myriam Martineau

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/09/2022

M. le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence communautaire sur la collecte et le traitement des Ordures Ménagères que la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé a confié aux syndicats : SMVL et SYVALORM ;

Considérant la communication des rapports annuels d'activités 2021 établis et approuvés par les organismes de regroupement :

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Prend acte du rapport annuel d'activités 2021 transmis par le Syndicat Mixte du Val de Loir (SMVL) auquel la Communauté de Communes adhère ;
2. Précise qu'il n'a pas d'observations particulières à formuler.

M. Michel DUTHEUIL fait remarquer que le rapport du SYVALORM n'était pas joint, et qu'il y a eu une mauvaise dénomination d'un document. Il sera donc soumis au prochain conseil.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



Secrétaire de séance
Myriam MARTINEAU

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Martineau', is written over the typed name 'Myriam MARTINEAU'.